Zoom
sur

Prêtres africains en France, une richesse inestimable pour l'ICP

La Faculté de Théologie accueille chaque année des étudiants de plus de 60 nationalités, dont beaucoup sont issus du continent africain. Une diversité qui favorise un dialogue fécond entre les traditions européennes et africaines.

Recevez l'actualité de l'ICP !

Je choisis mes centres d'intérêts

À l'ICP, la volonté de mieux comprendre les dynamiques contemporaines de l'Afrique
Le 16 novembre 2026 sera inaugurée la nouvelle « Chaire Religions et Dynamiques Africaines ». Cette Chaire est l'aboutissement d'efforts d'organisation du « séminaire interfacultaire des Études africaines » sur des problématiques variées touchant aux religions et sociétés d'Afrique et du monde.



ICP - F. Albert

CULTURE RECHERCHE

Un reportage diffusé par la chaîne KTO tv "Prêtre *fidei donum* : une Église entre don et accueil" aborde la question de la présence des prêtres africains en France.

Au delà d'une longue histoire de coopération ecclésiale entre différents continents, d'une mutation de la composition du clergé en France depuis plusieurs décennies, il est aujourd'hui incontestable que la présence des prêtres africains en France constitue une véritable richesse.

Ces derniers représentent près de **80% des prêtres issus de pays étrangers**, soit environ 3000, à exercer leur ministère sur le sol français, parmi les 11 500 prêtres en activité en 2026.

Ces prêtres sont souvent appelés « ***Fidei donum*** » en référence à l'encyclique du pape Pie XII, rédigée en 1957, dont seront célébrés les **70 ans en 2027**.

Dans son texte, le pape demandait aux évêques d'autoriser leurs prêtres diocésains à **répondre aux appels des missions d'outremer**, notamment en Afrique et en Amérique latine, tout en restant attachés à leur diocèse d'origine, et quitte à y revenir après plusieurs années.

Comme le décrit **Corinne Valasik**, maîtresse de conférences à l'ICP et co-titulaire de la nouvelle **Chaire Religions et Dynamiques Africaines**, "depuis de nombreuses années le processus s'est « inversé » en raison de la chute des vocations dans des pays comme la France".

Dans ces pays, en particulier occidentaux, les évêques font appel à des prêtres *Fidei donum* des Églises du Sud. Certains de ces prêtres choisissent de s'incardiner dans les diocèses du Nord. D'autres retournent chez eux après un temps de ministère court ou long. Corinne Valasik explique "qu'à travers ce phénomène, se met en place un renouvellement des prêtres en France, induisant une modification en partie du catholicisme français".

Aujourd'hui, environ **40% des prêtres en activité sont issus de l'étranger**. « Contrairement à certaines craintes, ils viennent en France pour **maintenir l'Église telle qu'elle est** et non pas pour mettre en œuvre leurs pratiques ».

Mais se posent à eux un certain nombre de problématiques relatives aux différences culturelles, sociales et pastorales, à la perception du statut du prêtre et de ses relations avec les fidèles, à l'organisation de l'espace de vie communautaire, etc.

« **Ces bouleversements sont délicats à gérer** et parfois, l'accueil qui leur est fait n'est pas toujours de nature à les accompagner à la hauteur de leurs besoins. […]. En Afrique, ces prêtres sont habitués à être considérés comme des notables ; or, à leur arrivée en France, ils ont l'impression d'être perçus davantage comme une personne de couleur noire avant d'être un prêtre. Ils peuvent **ressentir une forme de chute sociale** en arrivant, alors même qu'ils bénéficient de conditions financières beaucoup plus avantageuses que dans leur pays ».

Ceci représente un contraste saisissant qui peut être vécu comme un dilemme voire une contradiction forte. « Par ailleurs, ils arrivent dans des communautés établies, aux habitudes bien ancrées, qui attendent que les choses soient reproduites comme avant ; leurs membres ne prennent pas le temps de se poser de questions sur l'adaptation du nouvel arrivant, et cela peut créer des temps de frustration et des déceptions. **Le prêtre et la communauté doivent prendre le temps de se connaître** ; c'est une adaptation qui peut parfois être longue ». Une situation connue au sein de la Faculté de théologie, qui a mis en place depuis de nombreuses années des mécanismes d'accueil et d'accompagnement, ainsi qu'une adaptation des méthodes pédagogiques.

À l'ICP, prêtres, religieux et religieuses étrangers bénéficient d'un accueil et d'un accompagnement spécialement adaptés assurés par une religieuse et un prêtre du diocèse de Paris. Tous deux reçoivent, écoutent, analysent les demandes et apportent conseils et soutien aux démarches du quotidien : recherche de logement, aide à l'intégration de la vie de la Faculté et de la vie parisienne, démarches administratives, suivi des cours, relations au sein de la faculté, etc.

Une pédagogie adaptée aux besoins des étudiants étrangers

Soucieux du succès de chacun, quel que soit son parcours d'études antérieur, la Faculté de théologie est en capacité de proposer à chaque étudiant des compléments de formation en fonction de sa spécialisation, de ses besoins et de ses intérêts. Une **écoute toute particulière** est donc portée à celles et ceux qui ont besoin d'une mise à niveau des connaissances par le suivi d' enseignements adaptés complémentaires. **Cette capacité est unique et permet d'adapter réellement l'enseignement à chacun**. Le Certificat d'Apprentissage de la Théologie Universitaire – CATU (méthodes, cultures, langues, numérique etc.) – est proposé avant l'entrée en 2^{e} cycle de théologie à tout étudiant présentant ce profil.

Excellence des travaux, richesse de la diversité

Les étudiants prêtres africains suivant un cursus d'étude au sein de la Faculté de théologie sont dans leur grande majorité reconnus pour la **qualité de leurs travaux universitaires**.



ICP

L'exemple le plus récent est la remise du Prix (bientôt centenaire) *Jean et Maurice de Pange*, récompensant la meilleure thèse en théologie de l'année, au **père Louis Seme Nkolo**, du diocèse de Sangmélima au **Cameroun**, pour son travail sur : « L'universel concret du Christ : principe herméneutique de la théologie théandrique chez Claude Geffre. Pour une refondation trinitaire du sujet humain africain ».

Lors de la cérémonie de remise de ce prix, en 2025, la directrice du cycle d'études doctorales a affirmé : « ce sont tous les étudiant venus de l'étranger qui peuvent se sentir honorés et remerciés car **ils apportent à la Faculté et sa communauté d' autres horizons, d'autres manières de faire, de penser. Pour notre institution c'est un enrichissement !** ».

Au Cameroun, les médias ont fait écho de cette distinction : "*Un Camerounais inscrit son nom en lettres d'or dans l'histoire académique d'une institution centenaire* ». Louis Seme Nkolo « *montre une fois de plus que l'excellence camerounaise, quand elle s'enracine dans la foi et la culture, peut rayonner au plus haut niveau mondial. Un prêtre, un chercheur, un penseur :* ***le Cameroun a de quoi être fier*** ».

La diversité, une richesse pour la Faculté et pour les étudiants ... et au delà

La diversité géographique des étudiants contribue à créer un environnement académique profondément international, où les questions théologiques sont abordées à partir de **contextes culturels variés**.

Elle favorise un **dialogue fécond entre les traditions européennes et africaines**. Les étudiants africains contribuent directement à cette dynamique, en apportant leurs questionnements, leurs expériences et leurs perspectives.

Cela nourrit une réflexion théologique plus large, notamment sur :

l'inculturation du christianisme, en dialogue avec les traditions locales ;
les réalités pastorales africaines et leur apport à l'Église universelle ;
les enjeux sociaux, politiques et interreligieux en Afrique.

Quels sont les bénéfices de la présence des étudiants prêtres africains pour la Faculté de Théologie ?

Diversification des perspectives théologiques : les prêtres africains apportent avec eux leurs expériences pastorales, leur culture et leur manière d'aborder la foi chrétienne, ce qui nourrit le dialogue théologique et permet à la faculté de ne pas rester centrée uniquement sur les problématiques occidentales.
Stimulation du débat interculturel : leur présence favorise une dynamique d'échange qui oblige étudiants et professeurs à penser la théologie dans une perspective plus catholique (au sens de "universelle"), en tenant compte des réalités d'Églises jeunes et dynamiques comme celles d'Afrique.
Développement d'une conscience ecclésiale mondiale : accueillir des prêtres d'autres continents aide la faculté à intégrer les questions globales : la mission, la justice sociale, l'inculturation, les défis éthiques propres à chaque continent.
Renforcement des liens avec les Églises locales : favoriser les collaborations avec les représentants ecclésiaux et les diocèses africains

Des liens historiques et profonds

La Faculté de théologie de l'ICP est devenue un **lieu de formation de référence pour des générations d'étudiants africains**, dont beaucoup occupent aujourd'hui des responsabilités importantes dans leurs diocèses, universités ou institutions ecclésiales.

À l'occasion d'une cérémonie solennelle pour les docteurs de l'ICP en 2025, l'Université a eu la joie d'accueillir un ancien étudiant de la Faculté de Théologie, le professeur **Léonard Santedi, Recteur de l'Université Catholique du Congo** (UCC), **Secrétaire général de la Conférence épiscopale nationale du Congo** qui a fait le déplacement pour cette occasion.

La mission, un déplacement ... pas seulement géographique.

Témoignage du père camerounais Jean-Claude Angoula, docteur en théologie, enseignant à la Faculté de Théologie :

La question du personnel des Églises d'Afrique en France en général et à l'ICP, est d'actualité. Elle touche à la question des « **mobilités missionnaires** » (lire l'ouvrage à paraître prochainement de Jean-Claude Angoula, Corinne Valasik et Jean-François Zorn (dir.), Les nouvelles mobilités missionnaires. Continuités et recompositions (XIX^{e}-XXI^{e} siècles, Paris, Karthala). S'il est difficile d'engager un débat public sur les mobilités missionnaires dans l'histoire actuelle des Églises, il est un fait qui mérite qu' on y accorde attention.

Premièrement, **l'annonce de l'Évangile**, depuis l'époque apostolique, s'est faite essentiellement grâce à la **mobilité des premiers disciples de Jésus** qui les envoyait deux par deux proclamer la Bonne Nouvelle à toutes les nations (cf. Mt 28,19-20). La mobilité interne et externe est constitutive de la mission.

En second lieu, ce lien entre mobilité et mission interroge **l'attitude de ceux et celles qui vont en mission**. Il ne suffit pas de se déplacer, de quitter son pays d'origine vers un autre pays, un continent vers un autre, pour dire qu'on est missionnaire. La mission est un déplacement géographique et kénotique à fois. Dans son pays de mission, celui/celle qui est accueilli s'efforce d' entrer dans la culture et la mentalité du peuple avec lequel il partage l'existence quotidienne. Le messager de l'Évangile se fait tout à tous (cf. 1 Co 9,22).

Il n'est pas dans un pays de mission pour transposer ses manières d'être, de faire et de penser. C'est toute cette attitude d' abaissement, sous le sillage du mystère de l'Incarnation, que la *Propaganda fide*, au XVII^{e} siècle, a recommandé aux missionnaires envoyés en Asie : « Ne transportez pas dans ces pays vos pays… ».

Aujourd'hui ces mots s'appliquent également aux prêtres africains qui viennent en France.

Le grand défi aussi bien pour les Églises d'envoi que les Églises d'accueil est d'articuler « droit à la mobilité missionnaire » et « devoirs qui accompagnent la mobilité missionnaire ». Des véritables projets missionnaires doivent exister au sein de ces Églises et les motivations testées pour éviter de faire des prêtres *fidei donum* des « bouche-trous », des personnes qu'on éloigne de leur diocèse d'origine parce qu'elles sont des « cas difficiles », des personnes envoyées pour renflouer les caisses de leur diocèse et de leur famille d'origine, etc. Il y a un effort à faire de part et d'autre (celui/celle qui part en mission, la communauté/Église qui accueille le prêtre *fidei donum*, son Église d'origine qui l'envoie, etc.), si l'on veut que des « voyages missionnaires » ne soient pas des voyages touristiques mais des voyages pour annoncer que le Christ est VIE pour tout être vivant.

Compte tenu des réalités des Églises et des sociétés en ce quart du XIX^{e} siècle, **la tâche des institutions académiques de la théologie est spécifiquement anthropologique**, au sens large du terme.

En ce sens, la double question essentielle s'énonce comme suit : quelle humanité commune est dans les programmes de recherche et d'enseignement et la pastorale, et comment ces programmes et cette pastorale conduisent la personne au cœur de lui-même et au cœur de l'autre, pour l'accomplissement du grand mystère qu'est l'amour ?

Voir aussi l'analyse : Prêtres africains en France : un catholicisme en mutation
Publié le 31 juillet 2026 – Mis à jour le 16 novembre 2026

A lire aussi

À LA UNE
CULTURE
RECHERCHE
Tous les tags